

RESTAURANT SCOLAIRE – ANNEE 2024

L'accès au restaurant nécessite un **badge informatique** et **personnel qui ne peut être cédé à un tiers**

Les repas sont achetés par **10 minimum** aux tarifs ci-dessous (conformément à la décision du CA DU 22/09/2022)

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du :

LYCEE DU GRANIER

Et porter la mention au verso :

→ NOM Prénom←

Ils doivent être déposés (sans le badge) dans la **BOITE A LETTRES** prévue à cet effet à l'Intendance - **BUREAU A 232**.

N'ATTENDEZ PAS QUE VOTRE CREDIT SOIT EPUISE POUR RACHETER DES REPAS

Les règlements en **ESPECES** doivent être exceptionnels et se faire à la **caisse**, le **MATIN avant 10 h**, **BUREAU A 232**.

Les **NOUVEAUX BADGES** sont à retirer au **BUREAU A 232**, le **MATIN avant 11 h**.

Tout **badge perdu** doit être signalé à l'Intendance le plus rapidement possible afin de bloquer l'accès à un éventuel acquéreur indélicat.

TARIFS AU 1^{er} JANVIER 2024

(Arrêté du Conseil Régional 2023/10/00470 du 03/11/2023)

CATEGORIE AU FORFAIT	ANNUEL 175 jours	Janvier/Mars 52 jours	Avril/Juin 54 jours	Sept/ Déc 69 jours
Elèves Internes / Elèves Internes à facturer	1750 €	520 €	540 €	690 €
CATEGORIES AU REPAS		L'Unité	10 repas	20 repas
Elèves Demi-Pensionnaires / Correspondants étrangers / Etudiants Stagiaires Professeurs	Repas	4.07 €	40.70 €	81.40 €
Personnel Territorial, CUI, Contrats aidés	Repas	2.85 €	28.50 €	57.00 €
	P. déjeuner	1.08 €	10.80 €	21.60 €
Personnel dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 355	Repas	3.35 €	33.50 €	67.00 €
	P. déjeuner	1.08 €	10.80 €	21.60 €
Personnel dont l'indice majoré compris entre 356 et 390	Repas	3.80 €	38.00 €	76.00 €
Personnel ayant un indice majoré compris entre 391 et 465	Repas	4.85 €	48.50 €	97.00 €
Personnel ayant un indice majoré supérieur ou égal à 466	Repas	6.50 €	65.00 €	130.00 €
Occasionnels : badges jetables	Repas	7.80 €		

Les badges jetables sont réservés **aux seuls élèves du lycée et personnes dûment autorisées et doivent être utilisés le jour même de leur retrait.**

CARTE PROVISOIRE PERDUE OU DETERIOREE - Valeur de remplacement : **5.00 €**

RACHAT DE POCLETTE PASS REGION : **1.00 €**

BADGE PERSONNEL : **45.00 €**